



Le 14 décembre 2017, à Étampes

Monsieur GIRIER,

Dans un courrier daté du 14 juin 2017, référence 17-017632-D/BDC-SCCI/VM ci-joint, vous nous faites part d'un examen approprié au sujet des cirques avec animaux, en lien avec Monsieur Gérard LEMAIRE, délégué interministériel des arts du cirque. Nous souhaitons savoir où en est cette démarche ?

Nous vous prions de croire, Monsieur GIRIER, à l'assurance de notre considération distinguée.

Marc VALLAUD
Président du CCE²A

Ministère de l'Intérieur
Chef de cabinet
Monsieur Jean-Marie GIRIER
Place Beauvau 75800 PARIS CEDEX 08

Collectif Contre l'Expérimentation et l'Exploitation Animales
BP 43 – Rue du Perray – 91150 Étampes
cea.officiel@gmail.com
Site Internet : cea.fr